ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 12 MARS 1978 – 7e Circonscription des Hauts-de-Seine (Nanterre-Suresnes)



DOCTEUR

Jacqueline FRAYSSE

Conseiller général
Conseiller municipal de Nanterre

Jean LAÇOMBE

Maire adjoint de Suresnes
Député suppléant

**CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
POUR L'UNION ET LE CHANGEMENT**

MADAME, MONSIEUR,

Pour lui succéder dans ses fonctions de député de Nanterre-Suresnes, Raymond BARBET et mes amis du Parti Communiste Français m'ont demandé de soumettre ma candidature à vos suffrages le 12 mars prochain.

La base de mon action à l'Assemblée nationale sera à l'image de celle de R. BARBET, dont l'activité, pendant des années, a prouvé s'il en était besoin l'efficacité d'un député communiste pour défendre sans relâche les intérêts de la population.

La politique conduite par MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac organise la vie chère, enfonce le pays dans la crise.

Chaque jour vos difficultés s'aggravent. Il est urgent que ça change !

C'est possible. A cet égard le vote du 12 mars constituera un engagement important de votre part. Avec mes amis du P.C.F. nous vous appelons à agir pour sauver l'union et faire revenir le Parti Socialiste au respect des engagements qu'il avait souscrits dans le Programme commun de 1972.

Pour cela, au-delà de la marque de confiance que vous m'accorderez, ma candidature peut rassembler tous ceux et toutes celles qui veulent le changement, quelles que soient par ailleurs leurs opinions. Avec ce large appui, je vous assure que l'entente sur le Programme, le gouvernement et les désistements, est possible. Nous avons besoin de ce soutien pour que le Parti Socialiste reprenne sa place à la table des discussions.

Ainsi, tout dépend de vous !

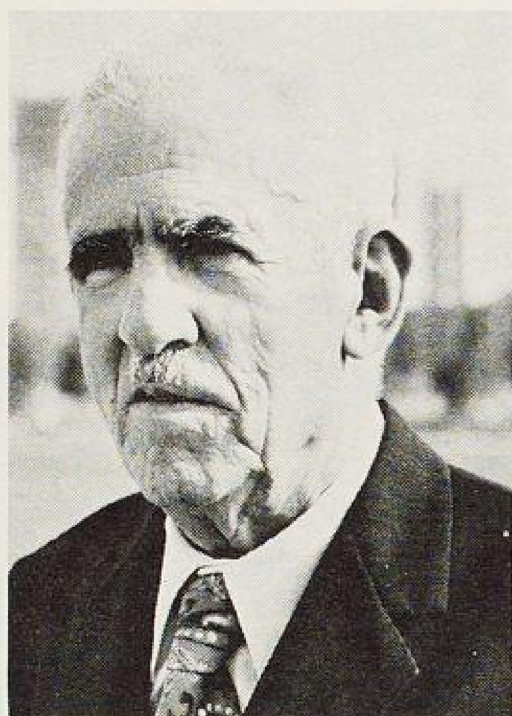
Les bulletins de vote rassemblés, dès le 12 mars, sur mon nom et celui de mon suppléant Jean LACOMBE (maire adjoint de Suresnes), signifieront « NON » à la misère, à l'injustice, au chômage. Ils constitueront une véritable pétition en faveur d'un gouvernement de gauche avec des ministres communistes appliquant un Programme commun de gouvernement.

Pour Nanterre-Suresnes, votre bulletin de vote signifiera à la fois la poursuite de l'œuvre de votre député sortant, et la volonté de voir s'ouvrir les perspectives nouvelles.

Je m'engage, quant à moi, à me dépenser sans compter pour faire prévaloir, à l'Assemblée nationale, vos légitimes aspirations au mieux-être, à la justice sociale, à la fraternité.

Docteur Jacqueline FRAYSSE.

J. Frayse



RAYMOND
BARBET
Député,
Maire honoraire
de Nanterre

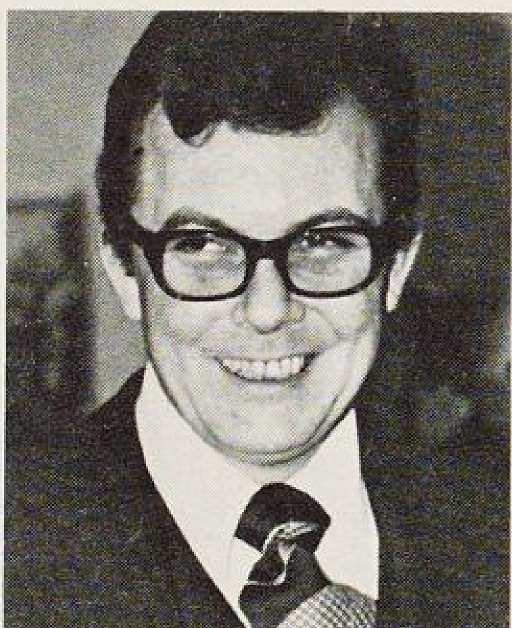
VOUS DEMANDE DE VOTER Jacqueline FRAYSSE

Comme vous le savez, j'ai proposé à mes amis communistes de Nanterre et de Suresnes, de désigner J. FRAYSSE pour être présentée à vos suffrages et me succéder dans mes fonctions de député.

J. FRAYSSE possède toutes les compétences et qualités pour être reconnue comme une digne représentante de celles et ceux qui aspirent à une vie meilleure, à plus de justice et de liberté.

Depuis le 25 novembre 1962, je suis votre porte-parole à l'Assemblée nationale. Je vous demande aujourd'hui de reporter la confiance dont vous m'aviez investi sur mon amie le Docteur Jacqueline FRAYSSE.

Ai-je besoin d'ajouter que le grand succès qu'elle obtiendra, je l'interpréterai comme le meilleur souvenir que vous gardez de l'exercice de mon mandat et, à l'avance, je vous en remercie.



YVES
SAUDMONT
Maire de Nanterre

Le 12 mars prochain, vous êtes appelé à un choix décisif. L'enjeu du scrutin est clair : si la droite l'emporte, notre pays s'enfoncera encore plus dans la crise.

Au contraire, si la gauche l'emporte, c'est une perspective de progrès matériel et moral qui s'ouvrira devant les Français.

Aussi, conscient par mes fonctions des difficultés de plus en plus grandes, voire insurmontables, auxquelles sont confrontés de nombreux Nanterriens et Suresnois, je vous appelle à voter, dès le premier tour, pour les seuls candidats de l'UNION et du CHANGEMENT : le Docteur Jacqueline FRAYSSE et son suppléant Jean LACOMBE.

AVEC JACQUELINE FRAYSSE
DES ENGAGEMENTS CLAIRS POUR UN AVENIR MEILLEUR

● **Le progrès social :** S.M.I.C. à 2 400 F et augmentation générale des salaires – ouverture du droit à la retraite à 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes. Majoration de 50 % des allocations familiales. 500 000 emplois nouveaux en 1978. Retour au remboursement de la Sécurité sociale à 80 % et 100 %.

● **Les moyens du progrès social :** Nationalisations de 9 grands groupes et leurs filiales – impôts sur le capital et les grosses fortunes.

● **Extension de la démocratie et des libertés :** Participation des travailleurs à la vie et à la gestion des affaires du pays à tous les niveaux. Mise en place de structures autogestionnaires à l'entreprise, dans les localités.

● **Paix et indépendance nationale :** Permettant de garantir, sans pressions extérieures, la réalisation des objectifs décidés par la majorité du peuple.

● **POUR NANTERRE-SURESNES :**

– Arrêt de la désindustrialisation de NANTERRE-SURESNES.

– Maintien et développement des activités dans nos deux villes.

– Construction de logements sociaux et amélioration de l'habitat existant.

– Réalisation du Parc départemental sur les glacis du Mont Valérien, conformément aux souhaits exprimés par les municipalités de nos deux villes.

– Achèvement de la zone B1 à NANTERRE, au mieux des intérêts de ceux qui y vivent et y travaillent.

– Amélioration de la desserte en transports urbains de nos deux villes : fréquence du R.E.R., plus grande régularité des lignes autobus (260, 257, 304, etc.), avec horaires aménagés, notamment les soirs et les dimanches.

– Réalisation de la jonction ferroviaire Défense-Issy-Plaine.

LE 12 MARS : VOTEZ UTILE ET EFFICACE

VOTEZ : JACQUELINE FRAYSSE

JEAN LACOMBE

CANDIDATS DE L'UNION ET DU CHANGEMENT

la cootypographie / asnières

Vu, les candidats.